

Charte d'attribution de 3FCVL

Publié le 25/06/2020

Découvrez notre nouvelle charte d'attribution des logements, qui reprend nos priorités : accueillir les personnes modestes, accompagner les salariés et agir avec les politiques publiques, et détaille les quatre engagements de notre politique d'attribution :

- répondre aux situations d'urgence et aux demandes prioritaires
- favoriser les parcours résidentiels de nos locataires
- encourager la mixité sociale dans nos résidences
- développer et valoriser le lien avec les territoires.

[Télécharger le fichier](#)

